

## **Mal-logement, confinement et inaction des pouvoirs publics : vers une grève des loyers ?**

La situation désastreuse du logement, à Lille comme ailleurs en France n'est pas nouvelle : envolée du prix des loyers, quasi inexistence des politiques de construction ou de réhabilitation en faveur des plus précaires, sur-occupation des logements, inefficacité de la lutte contre l'insalubrité et les marchands de sommeil... La crise sanitaire actuelle, devenue crise économique, ne fait que l'empirer.

**Les mesures de confinement mises en place depuis plus de deux semaines révèlent au grand jour les inégalités criantes en matière de logement.** La vie quotidienne change du tout au tout selon que l'on profite de sa résidence secondaire au grand air ou que l'on s'entasse dans quelques mètres carrés dans un logement pourri, sans oublier la situation délétère des personnes sans-abri, des prisons ou des centres de rétention administrative.

L'arrêt d'une grande partie des activités économiques pénalise lourdement les plus précaires (contrats courts, intérim, travail informel...) qui perdent l'essentiel de leurs revenus.

Pendant ce temps, les bailleurs, eux, continuent de percevoir l'intégralité de leur rente.

**L'absence de solutions proposées par le gouvernement n'est pas une surprise.** Rappelons ici qu'une des premières mesures de l'ère Macron aura été la baisse des APL ainsi qu'un vaste plan de libéralisation du marché de la construction immobilière, accompagné par le sabordage des financements des offices HLM (Loi ELAN).

Précisons également que le report de la fin de la trêve hivernale ne suspend en rien le lancement de procédures d'expulsion pour des dettes qui seraient contractées pendant cette période.

Pourtant, pour beaucoup, ne pas payer leur loyer ne sera pas un choix, mais une contrainte.

Plusieurs initiatives ont germé ces dernières semaines, lancées par des syndicats, associations ou collectifs de locataires afin de demander, *a minima*, un moratoire sur le paiement des loyers, sinon leur annulation. En ce sens **nous exigeons que toutes les dettes locatives contractées pendant et des suites de cette période soient nulles et non avenues et que les bailleurs sociaux soient contraints de ne plus percevoir les loyers.**

Si le gouvernement, ou localement les municipalités ne prennent pas rapidement en charge ces questions, ce sont les locataires qui seront amenés à trouver selon leurs propres moyens des solutions aux problèmes qui leur sont imposés par la crise actuelle.

**C'est pourquoi l'Atelier Populaire d'Urbanisme de Fives soutiendra les familles, foyers ou personnes qui seront dans l'incapacité matérielle de payer leur loyer ou qui, par solidarité, refuseront de le faire.**

Ce confinement ne doit pas être synonyme d'isolement. **Soyons solidaires, n'hésitons pas à soutenir les initiatives de grève des loyers qui mettront les pouvoirs publics face à leurs responsabilités.**